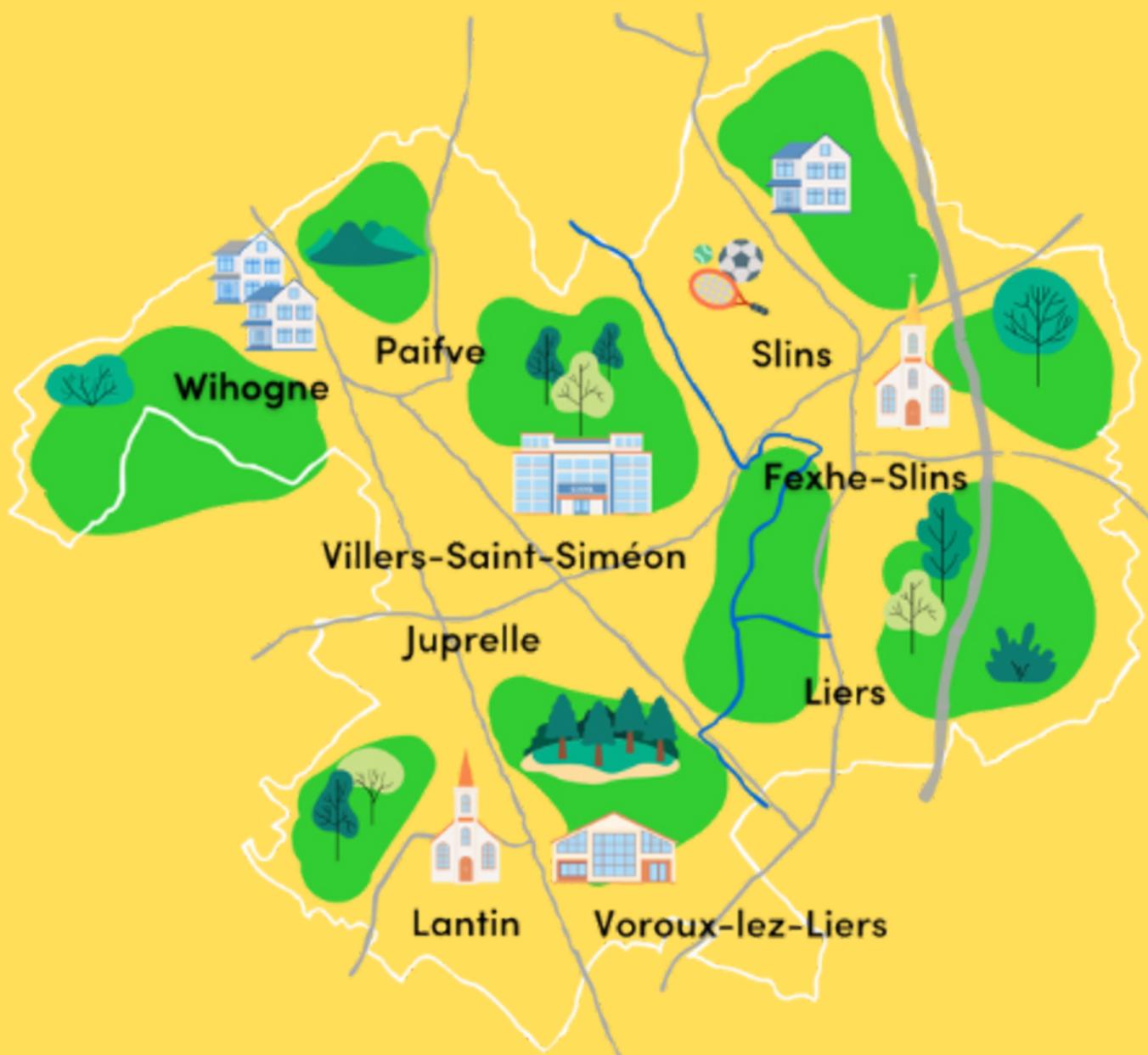




INTÉRÊTS COMMUNAUX



# Programme des Intérêts Communaux 2024-2030

Élections communales 2024

# Nos candidats



1

**Christine Servaes**

56 ans - Voroux-Lez-Liers



2

**Jonathan Grevesse**

44 ans - Juprelle



3

**Anne Ghaye**

44 ans - Slins



4

**Christophe Colard**

50 ans - Slins



5

**Isabelle Lazzari-Ghysen**

49 ans - Fexhe-Slins



6

**Philippe Michel**

58 ans - Paifve



7

**Laurence Deom-Pâque**

53 ans - Lantin



8

**Fabrice Reynders**

48 ans - Villers-Saint-Siméon



9

**Lauriane Seronvalle**

35 ans - Juprelle



10

**Brice Kotsifakos Vandebroucke**

20 ans - Wihogne



11

**Geneviève Thys**

67 ans - Slins



12

**Philippe Ninanne**

58 ans - Fexhe-Slins



13

**Carine Roskam**

50 ans - Voroux-Les-Liers



14

**Gary Gillot**

39 ans - Paifve



15

**Nancy Baré**

52 ans - Slins



16

**Frédéric Collignon**

46 ans - Villers-Saint-Siméon



17

**Roseline O Thanh**

44 ans - Fexhe-Slins



18

**Angelo Irzi**

39 ans - Villers-Saint-Siméon



19

**Isabelle Pâque**

47 ans - Lantin



20

**Frédéric Yans**

50 ans - Juprelle



21

**Joris Mélon**

34 ans - Paifve

# 1. Finances

## CONSTAT

Il y a six ans, nous vous avons promis de rester parmi les communes les moins taxées de notre arrondissement. Promesse tenue ! Nous avons même fait mieux, puisque Juprelle est désormais LA COMMUNE la moins taxée (Journal La Meuse, 11 mars 2024).

L'exercice a été d'autant plus difficile en raison des différentes crises : la pandémie de Covid, la guerre en Ukraine, la flambée des prix de l'énergie, plusieurs hausses d'index et la forte augmentation de la dotation communale au CPAS.

L'installation de panneaux photovoltaïques et les travaux d'isolation de divers bâtiments communaux, réalisés il y a quelques années, nous ont permis de maîtriser les frais de fonctionnement. Nous avons fait face aux dépenses liées à la crise du Covid sans affecter le budget communal par l'instauration temporaire du chômage économique sans perte de salaire des ouvriers communaux.

Notre gestion active de la dette, notre adhésion à divers marchés de la Province et l'obtention de nombreux subsides pour différents projets ont été des éléments clés dans la saine gestion de nos finances communales.

Les réformes mises en place par les niveaux de pouvoir supérieurs, financées par les communes, ainsi que la conjoncture économique future nous obligeront à optimiser la planification de nos dépenses.

Nous avons déjà constitué des provisions pour faire face à d'éventuelles augmentations de dépenses (pour la police, les frais de personnel et les frais de fonctionnement).

Des finances saines sont le fruit d'une gestion prudente qui privilégie l'essentiel à l'accessoire.

## ENGAGEMENT

Nous nous engageons à poursuivre dans cette voie :

- En réduisant les dépenses tout en continuant à offrir des services de qualité.
- En recherchant et obtenant des subsides chaque fois que cela est possible.
- En maintenant notre fiscalité modérée.

**En nous accordant votre confiance, vous confiez vos finances communales à une équipe qui a fait ses preuves.**

# 2. Sécurité

## CONSTAT

La sécurité routière joue un rôle crucial dans notre quotidien. Il est essentiel de garantir la sécurité des piétons afin qu'ils puissent circuler en toute tranquillité.

## ENGAGEMENT

Nous nous engageons à poursuivre dans cette voie :

- En continuant notre politique de création de trottoirs et la mise à disposition de pavés aux Jupellois.
- En étendant le dispositif Tom et Lily à proximité des passages piétons les plus fréquentés.
- En continuant à mettre en place des radars préventifs afin de sensibiliser les automobilistes sur la vitesse.
- En créant des marquages de couleur devant les écoles pour sensibiliser les automobilistes à la présence des enfants.



La sécurité ne se limite pas uniquement à la circulation routière. La sécurité implique également de veiller aux autres et d'agir en cas de besoin.

Les enseignants, les élèves et les différents acteurs des mouvements de jeunesse bénéficieront de formations de premiers secours.

Rouler à vélo s'apprend, les cours dispensés par Pro Vélo aux élèves se poursuivront.

Parce qu'il est indispensable de sensibiliser les automobilistes sur les dangers de la vitesse, de l'alcool au volant ou sur les dangers de conduire sous l'emprise de drogues, des conférences seront organisées sur ces différents sujets.



# 3. Police

## CONSTAT

Notre police fait partie de la zone de police de la Basse-Meuse avec les communes de BASSENGE, OUPEYE, DALHEM, BLEGNY et VISE.

La répartition du budget de la zone de police entre les communes est basée sur la formule KUL. Juprelle alloue une dotation annuelle de 1 146 000 euros à la zone de police. Cette dotation augmentera dans les années à venir. Une provision budgétaire a déjà été constituée pour y faire face.



La structure de la police est supervisée par un chef de zone qui détermine le nombre d'agents requis pour chaque poste local.

Il arrive fréquemment que les policiers ne soient pas présents sur le terrain, occupés par d'autres tâches (devoirs demandés par le parquet, sécurité pour un événement sportif ou autres, etc.).

**Pourtant, il est essentiel d'établir un lien entre le citoyen et la police.**

## ENGAGEMENT

Notre objectif est de mettre en place une journée où chaque Juprellois aura l'opportunité de rencontrer son agent de quartier afin de faire connaissance et discuter des divers problèmes ou nuisances dans son village.

Nous souhaitons renforcer la présence des agents sur le terrain en mettant l'accent sur les écoles en priorité.

La prévention joue un rôle essentiel et doit être une priorité. Les différentes actions déjà entreprises seront poursuivies à savoir :

- Remise à niveau du code de la route pour les aînés.
- Journée de sécurité pour les élèves de 5ème et 6ème primaires.
- Gravure des vélos.

# 4. Travaux

Au cours des six dernières années, la majorité IC a démontré un engagement fort en faveur de la transition énergétique et de la durabilité environnementale. Voici quelques-unes des actions significatives menées pour atteindre ces objectifs :

## 1. Isolation des bâtiments :

Une attention particulière a été portée à l'isolation des bâtiments publics (notamment les écoles) pour améliorer l'efficacité énergétique. Des mesures telles que l'isolation des murs, des toitures et des fenêtres ont été mises en œuvre pour réduire la consommation d'énergie et les coûts associés au chauffage et à la climatisation.

Deux projets ont reçu l'accord de l'autorité de tutelle et les travaux débuteront dans le cours du premier semestre 2025. Il s'agit de la transformation et de l'isolation du service des travaux et du hall de sports.

### Service Travaux

	Montant des travaux	Subside maximal
<b>PRW</b>	<b>852 507,17 €</b>	850 200,00 €
Gros-œuvre	205 998,16 €	Calculé sur base de l'estimation (1.081.129,81 €)
Toiture et bardage	229 885,08 €	
Menuiseries extérieures	176 241,34 €	
Parachèvement intérieur	23 857,57 €	
Electricité et panneaux	66 628,65 €	
Chauffage sanitaire	149 896,37 €	

### Hall omnisport de Slins

	Montant des travaux	Subside maximal
<b>PNRR - Phase 1</b>	<b>733 575,44 €</b>	637 476,40 €
Toiture	435 527,09 €	
Châssis	58 494,09 €	
Parachèvement	106 118,36 €	
Electricité	133 435,90 €	

	Estimation	Subside maximal
<b>Infrasports - Phase 2</b>	<b>381 755,00 €</b>	220 490,00 €
Chauffage PAC	82 198,93 €	
Photovoltaïques	161 293,00 €	
Revêtement de sol	115 273,07 €	
Climatisation	22 990,00 €	

## 2. Installation de panneaux photovoltaïques :

L'installation de panneaux photovoltaïques a été largement encouragée. 100 panneaux solaires ont été installés sur le toit de la crèche, permettant ainsi de produire de l'électricité verte pour couvrir une partie des besoins énergétiques du bâtiment.

## 3. Bornes de recharge pour véhicules électriques :

Pour soutenir la mobilité électrique et réduire les émissions de gaz à effet de serre, des bornes de recharge pour véhicules électriques ont été installées au hall de sports.

Un dossier a été rentré avec l'aide de la SPI pour installer de nouvelles bornes aux endroits stratégiques de la commune. Ce dossier attendait la signature du Ministre HENRY depuis plus d'un an.

Nous interpellons son successeur afin de le sensibiliser à notre projet.



## 4. Remplacement de l'éclairage public par des LED :

- L'éclairage public a été modernisé avec l'installation de luminaires à LED. Cette technologie consomme moins d'énergie que l'éclairage traditionnel, réduit les coûts d'entretien et diminue l'empreinte carbone de la commune.
- Relamping de la salle de gym de Juprelle par des lampes moins énergivores.

## 5. Promotion de pratiques durables :

La commune a également mis en place des programmes et des campagnes pour sensibiliser les citoyens aux pratiques durables comme le tri des déchets.

Ces initiatives illustrent l'engagement de la majorité IC envers la durabilité et la protection de l'environnement. En investissant dans des technologies écologiques et en sensibilisant la population, la commune progresse vers un avenir plus vert et plus durable.

## L' EGOUTTAGE

Divers travaux d'égouttage ont été réalisés, rue Provinciale et rue des Combattants. Au cours de ces travaux, les voiries et les trottoirs ont été entièrement rénovés.

Le restant des zones techniquement égouttables le seront au rythme des subventions octroyées par la Région Wallonne.

Nous nous engageons à utiliser le plan d'investissement communal PIC pour terminer l'égouttage.

## AMÉLIORATION DE LA RUE DE TILICE

Le hameau de Tilice prendra un nouveau visage. Nous prévoyons une rénovation de la voirie. Nous rénovons les éléments linéaires avec la réalisation de trottoirs en briques de béton, partout où la largeur de l'assiette de voirie nous le permettra. Nous en profiterons pour reposer un nouveau tapis en asphalte.

## **Lutte contre les inondations et préservation des capacités hydrauliques de nos égouts.**

Nous nous engageons à

1. Continuer l'étude structurelle de l'AIDE afin de prioriser les interventions sur les égouts existants.
2. Imposer les études type « Module 2 » AIDE afin de limiter les eaux de ruissellement dans les égouts, et ce, dans le cadre de projet d'importance.
3. Sensibiliser les agriculteurs sur les bonnes pratiques en bordure des villages.
4. Exploiter des subsides proposés par le PGRI.
5. Installer des fascines quand cela s'impose.
6. Continuer à souscrire au contrat de rivière.

# 5. Urbanisme

## **CONSTAT**

Conserver le caractère rural d'une commune tout en répondant à la demande croissante de logements est un défi complexe mais réalisable avec une planification stratégique et des politiques appropriées.

Dans les prochaines années, le vieillissement de la population et l'augmentation du nombre de ménages nécessiteront de nouveaux logements. Les logements doivent être financièrement accessibles particulièrement pour les personnes âgées à revenu fixe et pour les jeunes ménages en début de carrière.

Pour garder le côté rural de notre commune mais aussi pour répondre au problème du logement, le Collège communal a déjà pris des mesures :

Sur un terrain de 1000 m<sup>2</sup> sont autorisés :

- Deux maisons mitoyennes d'un même promoteur avec deux places de parking par habitation

OU

- Un bloc de quatre appartements d'une moyenne de 100m<sup>2</sup> par appartement. Deux places de parking pour chacun d'entre eux, un local privatif pour les poubelles et les vélos. La hauteur sous corniche ne peut pas dépasser 6 à 7m. Une borne de recharge pour véhicule électrique est imposée dans le cadre des plus grands projets.

Une maison isolée peut être construite sur un terrain de minimum 600 m2.

Aucun changement de plan de secteur n'a eu lieu depuis la création de celui-ci. Ce qui signifie que l'ensemble des constructions le sont sur des terrains « à bâtir ».

## ENGAGEMENT



Il en sera de même dans les prochaines années. Nous nous engageons à ne pas demander de changements de plan de secteur limitant ainsi les zones constructibles à ce qui existe depuis de nombreuses années.

Il sera également important de favoriser l'innovation dans la conception des logements en intégrant des solutions durables et éco-énergétiques. Cela inclut l'utilisation des systèmes d'énergie renouvelable, des technologies nouvelles pour améliorer l'efficacité énergétique, l'installation de citernes d'eau de pluie, etc.

**Nous serons plus que jamais attentifs à ces nouveaux défis.**

# 6. Enseignement

## CONSTAT

L'école est l'un des piliers de notre société dont le rôle est de garantir à toutes et tous un développement équilibré et une émancipation personnelle propices à une insertion réussie dans la société. Le rôle des communes est de fournir un support aux écoles pour accomplir cette mission.

Il est essentiel de poursuivre la promotion d'une école qui permet à chaque enfant la possibilité de grandir, de partager des valeurs, de défendre des causes, d'apprendre, de trouver sa voie et de développer ses talents en mettant en place des conditions d'apprentissage optimales, tant sur le plan pédagogique que sur le plan infrastructurel.

Tout au long de ces six années, plusieurs gros chantiers ont eu lieu dans nos bâtiments : isolation, rénovation de sanitaires, de classes, des cours de récréation, création de réfectoires et installations de préaux.

# ENGAGEMENT

Nous nous engageons à :

Poursuivre les améliorations et les rénovations de nos bâtiments scolaires. De gros travaux vont d'ailleurs débuter dans le courant de l'année 2025 à Lantin. Un nouveau réfectoire, des nouveaux sanitaires et des classes complètement rénovées verront le jour.

La gestion de la crise COVID, la mise en place du pacte d'excellence et l'instauration du tronc commun ont nécessité une très grande contribution des différentes équipes pédagogiques notamment des directions. Il est impératif de les soutenir et des les aider au maximum.

Nous nous engageons à créer une direction supplémentaire afin que chaque implantation puisse être encadrée par un responsable présent sur place à temps plein.

La société évolue et l'omniprésence des réseaux sociaux déjà en primaire nécessite des mesures plus concrètes pour le bien-être des enfants à l'école. Nous nous engageons à revoir le ROI des écoles en y instaurant une procédure anti-harcèlement déjà testée dans l'une de nos écoles.

La sécurité de tous est aussi au cœur de nos préoccupations. Les élèves de 5e et de 6e primaires participent à l'opération Pro Vélo, testent la piste de sécurité routière de la police, reçoivent des cours de premiers secours. Des exercices d'évacuation incendie ont régulièrement lieu tout au long de l'année.



# 7. Accueil extra-scolaire

## CONSTAT

En raison des modifications du rythme scolaire, il est nécessaire d'améliorer la variété de l'offre d'accueil extra-scolaire en développant davantage de partenariats. Ces dernières années, en plus des plaines de vacances, des stages de langues, d'éveil artistique et de construction de lego ont été organisés dans nos écoles par diverses ASBL.

## ENGAGEMENT

Nous nous engageons à poursuivre ces collaborations et à instaurer plus d'intergénérationnels en travaillant avec les aînés. Nous pourrions construire des boîtes à livres avec des pro du bricolage pour en placer une dans chaque village, faire des partenariats avec les maisons de repos, construire des nichoirs pour les mésanges et des nids pour les hirondelles.



# 8. Petite enfance

## CONSTAT

Depuis 2021, la crèche « Les Petits d'homme » est devenue une ASBL communale.

Nous avons modernisé les moyens de communications avec les parents. La cuisinière prépare les repas uniquement avec des produits frais achetés dans la commune ou chez nos voisins. La crèche a une capacité d'accueil de 28 lits. L'ONE prévoit une personne qualifiée pour 7 enfants présents. A Juprelle, nous avons 7,3 équivalents temps plein pour encadrer les enfants.



# ENGAGEMENT

Nous nous engageons à :

- Prévoir dans les règlements communaux d'urbanisme, pour les gros projets immobiliers, des charges visant la création d'espaces et/ou d'équipements à destination de l'accueil de l'enfance.
- Organiser une coordination locale de l'ensemble des services à l'enfance (services de consultations ONE, milieux d'accueil, classes d'accueil des écoles maternelles, ATL...) en vue d'une meilleure gestion de l'offre et en vue d'encourager les synergies entre ces services, au bénéfice des enfants et des familles.
- Elaborer un « Guide des jeunes parents ». Ils pourront y trouver des conseils pour la santé et l'éducation des enfants, de même que la liste de tous les services de soins, les services de médecine de garde, de soutien à la parentalité, des spécialistes de santé mentale et les milieux d'accueil.

## 9. Agriculture

### CONSTAT

L'agriculture occupe une place importante du territoire de notre commune.

Nous avons besoin des agriculteurs pour assurer notre sécurité alimentaire. Les terres agricoles couvrent une grande surface de notre commune et jouent un rôle crucial dans la biodiversité et la préservation des paysages. Les agriculteurs nous aident aussi en période hivernale.

Notre commune doit être à leurs côtés pour les soutenir et les aider à évoluer vers de nouveaux modèles de productions.

### PROPOSITIONS

Voici nos propositions pour soutenir nos agriculteurs :

- **Organisation d'un marché de produits locaux** : En collaboration avec l'ASBL Basse Meuse Développement, la commune s'engage à organiser un marché pour valoriser les produits locaux. Cela permettra aux habitants d'accéder directement aux produits frais et de saison, tout en soutenant les agriculteurs locaux.



- **Promotion des produits agricoles** : La commune s'engage à promouvoir les produits des agriculteurs lors des événements locaux (noces d'or, réceptions ..).
- **Rencontres avec les nouveaux habitants** : Organiser des rencontres entre les agriculteurs et les nouveaux habitants de la commune pour partager les réalités du métier agricole. Cela aidera à sensibiliser les habitants aux défis et aux contraintes auxquels les agriculteurs sont confrontés.
- **Visites de fermes et interventions dans les écoles** : Proposer des visites de fermes pour les écoles et inviter les agriculteurs à intervenir dans les écoles ou lors d'événements communaux. Ces actions éducatives permettront de mieux comprendre le travail agricole.

Ces initiatives ne sont pas seulement bénéfiques pour les agriculteurs, elles renforcent les liens sociaux, elles éduquent sur l'importance de l'agriculture locale.

# 10. Environnement

## CONSTAT

Investir dans l'environnement n'est pas seulement une question de protection de la nature, mais aussi de garantir une qualité de vie meilleure et de s'assurer que la planète reste habitable pour les générations à venir.

Les investissements environnementaux sont un impératif pour un avenir durable et prospère.

L'environnement et le dérèglement climatique font partie intégrante de notre société. Il est primordial de conscientiser les adultes de demain à cette problématique. Des gourdes ont été offertes à tous les élèves fréquentant les écoles de Juprelle tous réseaux confondus. Des fontaines à eau seront installées dans chaque école.

La distribution d'arbres, l'installation de poubelles à puces, la mise en place de plans de propreté et l'adoption de poules sont des actions qui ont été appréciées et qui seront reconduites au cours des six prochaines années.

Planter des arbres favorise la biodiversité en fournissant des habitats pour diverses espèces d'animaux, d'oiseaux et d'insectes.

## PROPOSITIONS

**1. La création d'un arboretum sur un terrain communal.** Ce projet serait d'une grande utilité pour :

L'urbanisme : dans le cadre de la délivrance des permis de bâtir, afin de montrer les bonnes pratiques dans le cadre des aménagements des parcelles et jardins.

Pour les écoles: les enfants pourraient ainsi découvrir les différentes essences.

Pour la formation : la population pourrait ainsi apprendre comment traiter une haie ou un arbre fruitier.

**2. La création d'un parc des naissances.**

**3. Poursuivre le service du broyage à domicile.**

**4. Renouer avec le plan MAYA.**

**5. Poursuivre le Plan Propreté.** Un plan propreté inclut des mesures pour maintenir les rues, les parcs et les espaces publics propres. Cela peut comprendre des campagnes de sensibilisation, l'installation de poubelles et des équipes de nettoyage.

Investir dans l'isolation est une stratégie gagnante sur de nombreux fronts. Elle permet de réaliser des économies d'énergie significatives, de réduire les émissions de gaz à effet de serre, d'améliorer le confort et la santé des occupants, et de préserver les ressources naturelles.

Nous souhaitons poursuivre l'isolation des bâtiments communaux, notamment en utilisant les subsides UREBA pour isoler la salle du Trîhê.

Nous poursuivrons l'installation des panneaux solaires et nous testerons l'installation de batteries domestiques.



Il est impératif de prendre des mesures proactives pour protéger et restaurer notre environnement, non seulement pour notre propre bien-être, mais aussi pour celui des générations futures. L'engagement envers la durabilité et la responsabilité environnementale est une nécessité pour assurer un avenir viable et florissant pour tous.

# 11. Mobilité

## CONSTAT

Bon nombre de nos citoyens apprécient de se promener à pied ou à vélo dans les chemins de notre commune.

Le plan PIMACI (Plan d'Investissement Mobilité Active Communal et Intermodalité) va nous permettre de développer un cheminement piéton, cyclable, qui relie Voroux-Liers au village de Juprelle.

Grâce aux subsides de la Conférence des Bourgmestres, nous avons réhabilité le chemin Gros Guillaume à Slins qui permet aux promeneurs ou aux cyclistes de se rendre à Bassenge.

## ENGAGEMENT

Nous souhaitons :

- Développer les cheminements cyclables entre Juprelle et Wihogne afin d'offrir une route pour les cyclistes en site propre du nord au sud de la commune, de Wihogne à Voroux et cela en connexion avec le Ravel.
- Placer des panneaux à l'entrée de nos chemins de remembrement. L'objectif est de limiter le trafic afin d'en faire de vrais chemins de balade pour les piétons, les cyclistes et les agriculteurs.
- Créer un guide des chemins de promenade sur notre commune.
- A l'instar de ce que nous avons placé rue de la Bascule, nous voulons poursuivre l'installation de ces zones de rencontre avec bancs, arbres et poubelles.



## BUS

En juin 2023, nous étions informés de la suppression de la ligne 74 « De Lijn » au profit de la ligne 79 avec comme conséquence la disparition de tous les arrêts chaussée Brunehaut et rue du Tige.

Un problème de mobilité évident venait de naître.

Il était, en ce qui nous concerne, inenvisageable que les choses restent en l'état.

Nous avons donc, à plusieurs reprises, contacté et rencontré les représentants du TEC Liège-Verviers et de l'Autorité Organisatrice des Transports Collectifs et Partagés (AOT) afin de tenter de dégager des solutions.

Les Ministres régionaux Wallon et Flamand ont également été informés, par nos soins, des problèmes rencontrés en la matière.

Une procédure judiciaire, en référé, auprès du Président du Tribunal de première Instance de Liège avait même été intentée, malheureusement, sans le résultat escompté. Notre acharnement et notre entêtement ont fini par payer.

En effet, depuis le 2 septembre, la ligne 79 emprunte à nouveau, la chaussée Brunehaut et la rue du Tige en adoptant le même parcours que l'ancienne ligne 74.

## 12. Cimetières

### CONSTAT

Nos cimetières ne sont pas seulement des lieux de recueillement et de mémoire, ils sont aussi le reflet de la dignité que nous accordons à ceux qui nous ont quittés.

Ces lieux doivent être entretenus avec le plus grand soin. Ils doivent être propres, accueillants et propices au recueillement.

Nous avons instauré des mesures concrètes pour améliorer la propreté de nos cimetières :  
Une équipe de quatre ouvriers est dédiée à leur entretien.

Des aires de dispersion ont été créées.

Des bancs ont été installés, les murs rejointoyés et des columbariums ont été construits dans les anciennes morgues.

### ENGAGEMENT

Nous poursuivrons le travail entrepris et nous nous engageons :

- A planter, là où cela est possible, des champs de fleurs qui serviront à fleurir les tombes.
- A accorder une attention particulière aux stèles et à la pelouse des anciens combattants.
- A installer encore plus de poubelles et de bacs de recyclage.
- A ramasser régulièrement les déchets.
- A développer des systèmes de surveillance pour dissuader les actes de vandalisme.



# 13. Sport

## CONSTAT

La pratique régulière d'un sport offre une multitude de bienfaits pour la santé physique, mentale et sociale. Pratiquer un sport et investir dans le développement sportif sont bénéfiques à de nombreux niveaux. Le sport est un excellent moyen de rencontrer des personnes de différents horizons et de favoriser l'inclusion sociale.

Le hall des sports joue un rôle crucial dans la promotion de l'activité physique, la santé et le bien-être, tout en favorisant le vivre ensemble et en offrant des opportunités éducatives. Ce sont des ressources précieuses pour bâtir des sociétés plus saines et plus solidaires.

Notre commune attache une grande importance à la qualité de ses infrastructures sportives et investit régulièrement pour les maintenir en parfait état. Le hall des sports de Slins va ainsi bénéficier prochainement de travaux de rénovation et d'isolation.

Profitant de l'arrêt des activités pour les travaux, nous avons également déposé un dossier pour remplacer le revêtement de sol, installer des pompes à chaleur, équiper la cafétéria d'un système de climatisation ainsi que installer des panneaux photovoltaïques. Nous avons eu la chance d'être sélectionnés pour bénéficier de subventions supplémentaires.



En parallèle, pour enrichir l'offre sportive, des stages sportifs sont organisés pendant les vacances et tout au long de l'année.

De plus, deux terrains de Padel et un module de Workout viennent compléter les équipements sportifs sur le site de Slins.

La salle de Gym de l'école de Juprelle est aussi mise à la disposition des clubs de sports. Elle vient aussi d'être rénovée offrant ainsi une salle de qualité à nos nombreux sportifs.



*Par ailleurs, la Région Wallonne nous a attribué deux étoiles pour notre offre sportive et la qualité de nos installations.*

Un club de sport a besoin d'argent pour financer sa saison. Nous mettons gratuitement à disposition le hall des sports décoré pour le marché de Noël.

Nous soutenons les jeunes et les associations de la commune en mettant à disposition des chapiteaux, des tables et des bancs pour leurs festivités. Une dalle de béton a été construite permettant ainsi aux associations d'y installer un chapiteau pour le carnaval ou la fête du village.

En dehors de ces festivités, cette dalle servira aux plus petits qui pourront venir y rouler en trottinette ou en tricycle tout en apprenant le code de la route puisque des panneaux routiers amovibles y seront installés.

Les mouvements de jeunesse pourront, comme par le passé, compter sur notre soutien logistique pour leurs activités.

## ENGAGEMENT

D'autres infrastructures pourraient être réhabilitées par la commune. Il entre dans nos intentions de réaménager le terrain de basket de Wihogne si nous trouvons un accord avec l'asbl qui en est propriétaire.

Un nouveau terrain de foot serait le bienvenu. Pour cela il faudrait acheter un terrain. Nous nous engageons à tout mettre en œuvre pour le rechercher et l'acquérir.

Le Centre Culturel de Paifve fera l'objet de rénovations afin d'offrir un espace aux différentes activités culturelles ou autres.

Notre offre de plaines de jeux ou d'espaces dédiés aux petits enfants sera étendue.

Nous sommes particulièrement attentifs à nos jeunes et souhaitons leur offrir un panel d'activités. Celles-ci, en plus d'occuper leur temps libre, contribuent à développer leurs compétences sociales et physiques. Elles leur permettent également de découvrir leurs passions et de s'exprimer de manière positive.



# 14. Bien-être animal

## CONSTAT

Le bien-être animal occupe une place croissante dans les préoccupations des communes, reflétant une prise de conscience collective de l'importance de traiter les animaux avec respect et compassion.

La gestion communale, en tant que niveau de pouvoirs le plus proche des citoyens, joue un rôle crucial dans la mise en œuvre de politiques et de pratiques visant à améliorer les conditions de vie des animaux, qu'ils soient domestiques, errants ou sauvages.

Depuis quelques années, un échevin du bien-être animal a été désigné.

Au cours de son mandat, différentes actions ont été menées :

- Stérilisation des chats errants.
- Collecte des cadavres d'animaux.
- Sensibilisation de la population aux dangers du robot tondeuse pour les hérissons.
- Adhésion à la SRPA.
- Pose de panneaux sensibilisant les automobilistes sur le passage des batraciens pendant la période de migration.
- Distribution de pièges à frelons aux apiculteurs.



## ENGAGEMENT

Parce qu'adopter un animal doit faire l'objet de réflexions, nous souhaitons rédiger un feuillet reprenant divers renseignements (permis de détention d'un animal, liste des vétérinaires, conseils d'éducation pour l'animal, liste des chiens autorisés sur notre territoire, NAC, coordonnées des policiers s'occupant du bien-être animal au sein de la zone, etc).

Un onglet sur notre site internet reprendra quelques conseils utiles et relatifs aux animaux : comment nourrir les oiseaux en hiver, comment protéger les animaux des dangers courants (produits toxiques, accidents domestiques, ...).

Ce feuillet et cet onglet seront des outils précieux pour informer et sensibiliser les habitants sur la responsabilité et le bien-être des animaux.

Les animaux ne supportant pas les feux d'artifice, nous défendrons cette interdiction et nous nous battons pour la faire acter dans le règlement général de police.

En partenariat avec des bénévoles et les enfants des plaines de vacances, nous construirons des hôtels à insectes. Des nichoirs artificiels seront installés sur les bâtiments communaux afin de favoriser la sauvegarde des hirondelles.

La création d'un cimetière pour les animaux sera étudiée et réalisée si possible.

## LE BIEN-ÊTRE ANIMAL FERA L'OBJET DE LA PLUS GRANDE ATTENTION AU SEIN DE NOS PROJETS.

# 15. CPAS

## Affaires sociales

### CONSTAT

Le CPAS (Centre Public d'Action Sociale) joue un rôle crucial dans le soutien et l'accompagnement des personnes en situation de vulnérabilité. Outre sa mission principale de garantir une vie digne à tous les citoyens grâce à l'aide sociale, le CPAS développe diverses actions complémentaires pour répondre aux besoins spécifiques des habitants. Voici un aperçu des initiatives développées :

- **Plan Chaleur** : Ce programme vise à protéger les personnes vulnérables, en particulier les personnes âgées et les malades, lors des vagues de froid ou de chaud. Il peut inclure des mesures comme l'assistance pour le chauffage, la fourniture de vêtements chauds ou des visites à domicile pour s'assurer du bien-être des bénéficiaires.
- **Taxi Social** : Ce service de transport permet aux personnes ayant des difficultés de mobilité ou des moyens financiers limités de se déplacer pour des raisons médicales, administratives ou sociales. Le taxi social est un moyen essentiel pour garantir l'accès aux soins de santé et à d'autres services essentiels.
- **Mise à disposition de lits médicalisés** : Le CPAS fournit des lits médicalisés à domicile pour les personnes nécessitant des soins spécifiques ou ayant des problèmes de mobilité.
- **Distribution de repas à domicile** : Ce service assure la livraison de repas équilibrés aux personnes âgées, malades ou en situation de dépendance qui ne peuvent pas préparer leurs propres repas. Cela contribue à leur bien-être nutritionnel et à leur autonomie.

- **Ateliers "Consommation Malin"** : Ces ateliers éducatifs sont destinés à aider les bénéficiaires à gérer leur budget, à faire des choix de consommation éclairés et à réduire leurs dépenses. Ils peuvent couvrir des thèmes comme l'alimentation équilibrée à petit budget, l'efficacité énergétique ou l'optimisation des achats.

Ces actions montrent la diversité des services que le CPAS peut offrir pour améliorer la qualité de vie des habitants.

La collaboration entre le CPAS et l'administration communale pour proposer des cours d'informatique, de tablettes et de téléphones mobiles, les permanences de l'écrivain public, le barbecue annuel, les goûters et les dîners de pensionnés, la distribution des bûchettes et les séances de cinéma sont des initiatives précieuses pour plusieurs raisons :

- Cela aide à lutter contre l'isolement.
- Ces cours sont une excellente initiative pour promouvoir l'inclusion numérique et sociale, tout en soutenant l'autonomie et le développement personnel des participants.
- Ils illustrent bien comment les services sociaux peuvent s'adapter aux défis contemporains et offrir des solutions concrètes pour répondre aux besoins de la population.

Pour promouvoir le vivre ensemble et renforcer les relations intergénérationnelles, voici quelques idées d'activités qui peuvent être mises en place au sein de la commune :

- Atelier de cuisine avec les légumes du jardin communautaire.
- Cours de couture.
- Atelier de réparation pour les vélos, les petits électroménagers, les jouets (repair café).
- Jeux de société dans les maisons de repos.
- Lieu de rencontre pour papoter.
- Création d'un guide informatique pour les aînés.
- Ateliers de lecture.
- Réinstallation du Conseil consultatif des aînés.

Lors de la crise Covid, notre commune a rapidement pris conscience de la gravité de la situation et a réussi à se procurer les masques de protection. La distribution des masques a été rendue possible grâce à l'aide des Juprellois.

Il est évident que nous serons toujours très attentifs et réactifs pour préserver la santé de nos habitants.



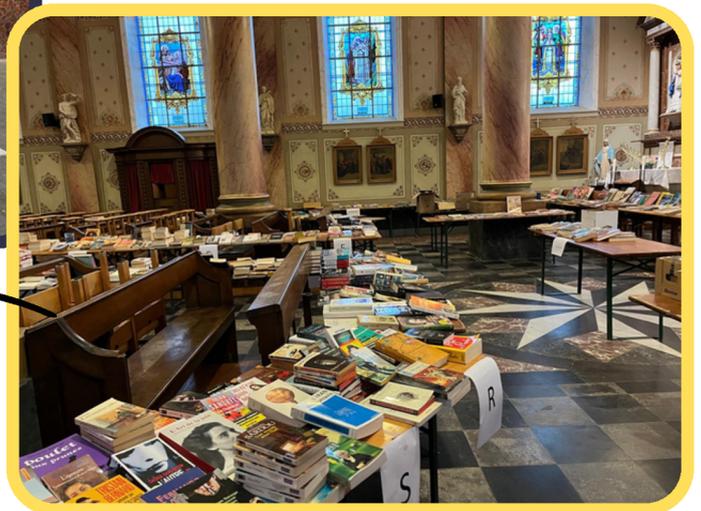
# 16. Culture

## CONSTAT ET ENGAGEMENT

- Plusieurs conférences sur des sujets différents et deux bourses aux livres ont été organisées et ont rencontré un réel succès.
- Nous continuerons ces activités et serons attentifs aux demandes de notre population.
- Le jumelage, mis en place il y a déjà quelques années, se poursuivra, favorisant ainsi les possibilités de voyager, offrant aux Jupellois l'occasion de s'impliquer dans des projets communs, renforçant également le sentiment d'appartenance et de solidarité.
- Une fresque a pris place sur le mur de l'école de Lantin. Ce travail a été réalisé par une artiste de Lantin. Nous souhaitons mettre en avant nos artistes en les invitant à décorer les bornes électriques.
- Création d'un monument pour la paix.



*Fresque de l'école de Lantin*



*Bourse aux livres*

# La liste

1	Christine <b>SERVAES</b>	
2	Jonathan <b>GREVESSE</b>	
3	Anne <b>GHAYE</b>	
4	Christophe <b>COLARD</b>	
5	Isabelle <b>LAZZARI-GHYSEN</b>	
6	Philippe <b>MICHEL</b>	
7	Laurence <b>DEOM-PÂQUE</b>	
8	Fabrice <b>REYNDERS</b>	
9	Lauriane <b>SERONVALLE</b>	
10	Brice <b>KOTSIFAKOS-VANDENBROUCKE</b>	
11	Geneviève <b>THYS</b>	

12	Philippe <b>NINANNE</b>	
13	Carine <b>ROSKAM</b>	
14	Gary <b>GILLOT</b>	
15	Nancy <b>BARÉ</b>	
16	Frédéric <b>COLLIGNON</b>	
17	Roseline <b>O THANH</b>	
18	Angelo <b>IRZI</b>	
19	Isabelle <b>PÂQUE</b>	
20	Frédéric <b>YANS</b>	
21	Joris <b>MÉLON</b>	

## Le saviez-vous ?

**Vous pouvez voter pour autant de candidat.es que vous voulez sur une même liste.**

# Votre VOIX, notre ENGAGEMENT !



## Notre équipe

 [info@ic-juprelle.be](mailto:info@ic-juprelle.be)

 [www.ic-juprelle.be](http://www.ic-juprelle.be)

 IC Juprelle

